



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Coface

Question écrite n° 127607

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile interroge M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce extérieur, sur les critères de délivrance d'assurances crédits par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) aux sociétés françaises exportatrices. Ces critères sont principalement d'ordre économique et financier. Or les Nations-unies ont adopté des normes internationales en matière de respect des droits de l'Homme et visant à lutter contre les atteintes aux droits fondamentaux en matière environnementale et sociale. En conséquence, il lui demande si les normes internationales liées aux droits humains figurent parmi les critères de délivrance d'assurances crédits par la Coface.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127607

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 995

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)